



CENTRE DE LOISIRS PERISCOLAIRE COMMUNE DE BENY

PROJET PEDAGOGIQUE



La Commune de Bénny met à la disposition des familles d'enfants scolarisés dans son école un centre de loisirs périscolaire. Il est destiné à accueillir les enfants avant et/ou après les horaires de classe, du lundi au vendredi. Ce centre est fermé le mercredi et le samedi dans la mesure où il n'y a pas d'école ces jours-là. Il ne fonctionne pas non plus pendant les périodes de vacances scolaires.

Il est animé par deux personnes expérimentées dans le domaine de l'enfance, l'une en cours de formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Direction, l'autre titulaire du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

LES OBJECTIFS DE L'ACCUEIL AU CENTRE DE LOISIRS PERISCOLAIRE

Favoriser un accueil convivial et familial

Lors de l'accueil d'un nouvel enfant, et notamment lors des inscriptions à l'école, un temps est consacré à la rencontre avec les animateurs du centre de loisirs périscolaire. L'enfant visite les locaux, les animateurs présentent le fonctionnement et les activités proposées, le règlement du centre. Ils échangent avec les familles sur leurs attentes vis-à-vis de ce service.

L'accueil fonctionne sur la base d'un groupe unique, sans distinction de tranches d'âge. Il s'agit de considérer le groupe d'enfants comme une famille de frères et de sœurs d'âges différents. Les animateurs qualifiés représentent l'image des parents sans toutefois se substituer à eux dans leur rôle de premiers éducateurs de l'enfant. Ils sont les référents de l'autorité, de la loi de la vie en groupe. Ils organisent les temps d'accueil et veillent à leur bon déroulement et au respect des règles de la vie en collectivité.

Le temps passé par les enfants au centre de loisirs périscolaire est un temps de transition entre la vie familiale et la vie scolaire. Il s'agit d'en faire un temps de convivialité et de détente pour les familles qui le souhaitent, un temps d'étude, éventuellement, pour d'autres enfants qui pourront, notamment en fin de journée.

Les temps de détente et de jeu (individuels et/ou collectifs) sont également intégrés dans la vie du groupe en intérieur ou en extérieur. A ce titre, le centre de loisirs périscolaire dispose d'un espace et de jeux divers d'extérieur dans la cour de l'école, communs avec le centre. Espace de détente et/ou de jeux collectifs, il concourt à la socialisation de l'enfant accueilli (respect des règles du jeu, respect de l'autre, respect de l'environnement...).

Assurer des transmissions quotidiennes avec les familles

L'arrivée et le départ du centre d'accueil périscolaire sont des temps privilégiés d'échange avec les familles : état de santé de l'enfant, déroulement de la nuit passée, problèmes de l'enfant, précautions à prendre, fatigue éventuelle en fin de journée, état d'avancement des devoirs si l'enfant a travaillé pendant le temps d'accueil, comportement social de l'enfant en groupe.

Afin de faciliter la liaison avec les familles, les animateurs disposent d'un cahier sur lequel sont transcrites les consignes particulières permettant ainsi des transmissions fiables et des relations de qualité entre la famille, le centre de loisirs périscolaire et l'école. En effet, les familles utilisant le centre n'ont pas toujours la possibilité de rencontrer quotidiennement les professeurs des écoles et le centre devient le lien privilégié de la relation.

Respecter les rythmes des enfants et favoriser leur autonomie, favoriser leur éveil et leur épanouissement

L'accueil au centre de loisirs n'a pas pour objectif d'occuper l'enfant à tout prix. Il s'agit de respecter son rythme de vie et d'adapter l'accueil à ses souhaits autant que faire se peut et en fonction du nombre d'enfants présents à un moment donné. Les animateurs accompagnent l'enfant dans ses choix, l'orientent vers les différentes activités possibles, veillent au respect de ses souhaits et protègent l'enfant, si besoin est, des autres enfants du groupe.

Le matin, les enfants ayant des difficultés à se réveiller disposent d'un espace de coussins propice à un réveil progressif. La prise du petit déjeuner (si apporté par les parents) peut se faire au centre de loisirs si l'enfant a besoin de dormir plus longtemps.

En fin d'après-midi, après la classe, le temps du goûter (apporté par les enfants) réunit le groupe avant le début des activités.

Malgré leur exigüité actuelle, les locaux d'accueil permettent de faire cohabiter un espace d'activités ludiques, un espace calme permettant le repos, un espace de lecture ou de travail et un espace de jeux extérieurs.

Les activités proposées aux enfants sont adaptées à leur niveau d'éveil et contribuent à leur développement psychomoteur. Elles permettent de satisfaire la diversité du goût des enfants. Chaque âge ayant ses spécificités, les animateurs adaptent les activités en fonction du groupe ancré sur la base d'un fonctionnement de type familial.

La nature des activités privilégie la découverte, l'expression et l'éveil corporel pour les enfants de moins de 6 ans, l'accès à l'autonomie pour les plus grands.

Les activités sont organisées ponctuellement ou s'inscrivent dans une continuité sur plusieurs journées, voire sur une année d'ouverture. Les enfants disposent du libre choix de s'y inscrire mais s'engagent à poursuivre une activité commencée et prévue pour une durée annoncée.

Des activités spécifiques peuvent être mises en place pour un objet précis (préparation d'une fête, participation à la préparation des colis de Noël du CCAS, sensibilisations à des problématiques environnementales.....) dans un but d'ouverture à la socialisation et d'éveil de l'enfant à son environnement social et culturel.

Un travail de collaboration est mis en œuvre avec la bibliothèque municipale afin de disposer d'un fond de livres adapté aux différentes tranches d'âge d'enfants accueillis.

Un projet de partenariat sera étudié lors de l'ouverture du Pôle Petite Enfance de la Communauté de Communes implanté sur le territoire communal.

Le centre dispose de plusieurs ordinateurs équipés de plateformes de jeux dont la durée d'utilisation est surveillée et régie par les animateurs. Ils disposent également d'un accès à Internet permettant aux enfants plus grands d'effectuer des recherches si besoin. Leur utilisation est toutefois soumise à l'accord préalable des familles.

Associer les familles utilisatrices du centre au suivi de l'activité

Lors de chaque début d'année scolaire, les animateurs organisent une présentation du service d'accueil à destination des familles utilisatrices, qu'elles soient nouvelles ou habituées. Elles présentent leur projet d'animation pour les trimestres d'accueil à venir et recueillent les souhaits des familles. Elles répondent aux inquiétudes et questions éventuelles.

En fin d'année scolaire, elles réunissent les familles utilisatrices du service pour effectuer le bilan de l'année écoulée et recueillir leurs remarques afin d'ajuster si besoin le projet de l'année scolaire suivante.

Fait à Béný le 2 février 2012

Le Maire
GeorgesRODET



La responsable du centre de loisirs
Valérie SCHWARTZ

VS



CENTRE DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE
"Les Petits Bényeurs"
Le Bourg - 01370 BÉNY
Tél. : 04 74 42 05 02

